

ASSURER SON AVENIR ET GÉRER SON PATRIMOINE

OBJECTIF

- Maîtriser les principales méthodes de protection et de séparation du patrimoine.
- Identifier des solutions adaptées à sa situation.

PUBLIC

Chef d'entreprise, salarié, conjoint collaborateur du secteur artisanal.
Chef d'entreprise, salarié hors secteur porteur de projet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formateur spécialiste en juridique et fiscalité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation, attestation de suivi de formation et d'évaluation des acquis à l'issue de la formation.

PROGRAMME

Connaître les différents outils de gestion du patrimoine :

- juridiques,
- financiers,
- immobiliers,
- sociaux et leurs conséquences pratiques.

Identifier les éléments constitutifs de son patrimoine et savoir les analyser.

Améliorer la protection et la transmission de son patrimoine.

**DURÉE 1 jour
7 heures**

Inscription et informations :
Contact **05 61 10 47 47**
formation@cm-toulouse.fr

18 bis bd Lascrosses
31000 TOULOUSE
55 bd de l'Embouchure
31000 TOULOUSE

